

## FORMULAIRE DE DECLARATION D'ENFANT(S) A CHARGE

### I. IDENTITE DU DECLARANT

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Code postal : .....  
Commune : .....  
N° de registre national (6) (ou à défaut la date de naissance) .....  
Téléphone : .....  
Courriel : .....

### II. PREMIERE DECLARATION / DECLARATION MODIFICATIVE

**Cette déclaration est-elle votre première déclaration ou a-t-elle pour objet de modifier la précédente ?**

- 1re déclaration
- déclaration ayant pour objet de modifier la précédente

Si cette déclaration a pour but de modifier la précédente, vous ne devez pas fournir à nouveau tous les renseignements et pièces relatifs à chaque enfant.

Vous devez seulement indiquer si un enfant n'est plus à charge ou si un enfant supplémentaire est à charge.

Dans ce dernier cas, vous devez remplir uniquement la rubrique III enfants à charge et fournir la ou les pièces justificatives y afférentes.

### III. ENFANT(S) A CHARGE

**Pièce à joindre en original ou en copie à la présente (une seule des pièces énumérées par enfant suffit)**

- attestation de la mutuelle établissant que l'enfant est à charge du déclarant
- composition de ménage établissant que l'enfant est domicilié avec le déclarant
- décision judiciaire ou convention établissant la garde partagée (10)
- extraits de compte établissant le versement régulier d'une part contributive
- autre, à préciser :

.....  
.....  
.....

1.

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
N° de registre national .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....  
Commune : .....

Lien de parenté (7) : père / mère / beau-père / belle-mère / autre, à préciser : .....

Le déclarant certifie, sur l'honneur, que l'enfant sus-visé n'exerce pas d'activité rémunérée ou ne bénéficie pas de revenus propres excédant les montants déterminés conformément à l'arrêté royal du 27 décembre 2004 portant exécution des articles 1409, § 1er, alinéa 4, et 1409, § 1er bis, alinéa 4, du Code judiciaire relatif à la limitation de la saisie lorsqu'il y a des enfants à charge (8) ou que ses revenus ont fait l'objet d'une déclaration fiscale commune (9).

**Pièce à joindre en original ou en copie à la présente (une seule des pièces énumérées par enfant suffit)**

- attestation de la mutuelle établissant que l'enfant est à charge du déclarant
- composition de ménage établissant que l'enfant est domicilié avec le déclarant
- décision judiciaire ou convention établissant la garde partagée
- extraits de compte établissant le versement régulier d'une part contributive
- autre, à préciser :

.....  
.....  
.....

2.

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
N° de registre national .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....  
Commune : .....

Lien de parenté (7) : père / mère / beau-père / belle-mère / autre, à préciser : .....

Le déclarant certifie, sur l'honneur, que l'enfant sus-visé n'exerce pas d'activité rémunérée ou ne bénéficie pas de revenus propres excédant les montants déterminés conformément à l'arrêté royal du 27 décembre 2004 portant exécution des articles 1409, § 1er, alinéa 4, et 1409, § 1erbis, alinéa 4, du Code judiciaire relatif à la limitation de la saisie lorsqu'il y a des enfants à charge ou que ses revenus ont fait l'objet d'une déclaration fiscale commune.

**Pièce à joindre en original ou en copie à la présente (une seule des pièces énumérées par enfant suffit)**

- attestation de la mutuelle établissant que l'enfant est à charge du déclarant
- composition de ménage établissant que l'enfant est domicilié avec le déclarant N décision judiciaire ou convention établissant la garde partagée
- extraits de compte établissant le versement régulier d'une part contributive
- autre, à préciser :

.....  
.....  
.....

3.

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
N° de registre national .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....  
Commune : .....

Lien de parenté (7) : père / mère / beau-père / belle-mère / autre, à préciser : .....

Le déclarant certifie, sur l'honneur, que l'enfant sus-visé n'exerce pas d'activité rémunérée ou ne bénéficie pas de revenus propres excédant les montants déterminés conformément à l'arrêté royal du 27 décembre 2004 portant exécution des articles 1409, § 1er, alinéa 4, et 1409, § 1erbis, alinéa 4, du Code judiciaire relatif à la limitation de la saisie lorsqu'il y a des enfants à charge ou que ses revenus ont fait l'objet d'une déclaration fiscale commune.

**Pièce à joindre en original ou en copie à la présente (une seule des pièces énumérées par enfant suffit)**

- attestation de la mutuelle établissant que l'enfant est à charge du déclarant
- composition de ménage établissant que l'enfant est domicilié avec le déclarant
- décision judiciaire ou convention établissant la garde partagée
- extraits de compte établissant le versement régulier d'une part contributive
- autre, à préciser :

.....  
.....  
.....

4.

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
N° de registre national .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....  
Commune : .....

Lien de parenté (7) : père / mère / beau-père / belle-mère / autre, à préciser : .....

Le déclarant certifie, sur l'honneur, que l'enfant sus-visé n'exerce pas d'activité rémunérée ou ne bénéficie pas de revenus propres excédant les montants déterminés conformément à l'arrêté royal du 27 décembre 2004 portant exécution des articles 1409, § 1er, alinéa 4, et 1409, § 1erbis, alinéa 4, du Code judiciaire relatif à la limitation de la saisie lorsqu'il y a des enfants à charge ou que ses revenus ont fait l'objet d'une déclaration fiscale commune.

**Pièce à joindre en original ou en copie à la présente (une seule des pièces énumérées par enfant suffit)**

- attestation de la mutuelle établissant que l'enfant est à charge du déclarant
- composition de ménage établissant que l'enfant est domicilié avec le déclarant N décision judiciaire ou convention établissant la garde partagée
- extraits de compte établissant le versement régulier d'une part contributive
- autre, à préciser :

.....  
.....  
.....

5.

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
N° de registre national .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....  
Commune : .....

Lien de parenté (7) : père / mère / beau-père / belle-mère / autre, à préciser : .....

Le déclarant certifie, sur l'honneur, que l'enfant sus-visé n'exerce pas d'activité rémunérée ou ne bénéficie pas de revenus propres excédant les montants déterminés conformément à l'arrêté royal du 27 décembre 2004 portant exécution des articles 1409, § 1er, alinéa 4, et 1409, § 1erbis, alinéa 4, du Code judiciaire relatif à la limitation de la saisie lorsqu'il y a des enfants à charge ou que ses revenus ont fait l'objet d'une déclaration fiscale commune

Si d'autres enfants peuvent être déclarés comme étant à charge, veuillez utiliser un second formulaire.

Date

Signature

#### IV. DECLARATION SUR L'HONNEUR (11)

Le déclarant certifie, sur l'honneur, que la décision judiciaire ou la convention établissant la garde alternée est respecté.

Date

Signature

- (1) Les ressources visées à l'article 143 du Code d'impôt sur les revenus en sont exclues ainsi que les indemnités perçues conformément aux plafonds visés à la loi du 3 juillet 2005 sur le droit des volontaires.
- (2) Tel n'est cependant pas le cas si le formulaire est remis par le notaire en matière de cession de rémunération par acte authentique.
- (3) Pour les saisies et cessions en cours au moment de l'entrée en vigueur de ce formulaire, cette information est transmise par le tiers saisi ou le tiers cédé.
- (4) Cette rubrique ne vaut que pour les saisies et cessions postérieures à l'entrée en vigueur du formulaire.
- (5) Seul le formulaire de déclaration d'enfant à charge complété (doit être renvoyé en y joignant la ou les pièce(s) justificative(s) requise(s) par le même formulaire.
- (6) Vous trouverez cette information au verso de votre carte d'identité. Il s'agit du numéro commençant par votre date de naissance inversée.
- (7) Veuillez biffer la mention inutile.
- (8) Les montants pour l'année 2006 sont de 2.610, 3.770 ou 4.780 euros nets selon que le parent titulaire de revenus saisis ou cédés est cohabitant, isolé ou que l'enfant a le statut de personne handicapée. Ceux-ci sont à indexer annuellement.
- (9) Il va de soi que dans ce cas, la situation telle que reprise dans la déclaration fiscale doit se prolonger au jour de la présente déclaration.
- (10) Dans ce cas, veuillez également signer la déclaration sur l'honneur qui figure au titre IV du présent formulaire ce jugement ou cette convention est respecté.
- (11) Uniquement pour ceux qui justifient, pièces à l'appui, que l'enfant est à charge sur base d'une décision judiciaire ou d'une convention établissant la garde partagée.